

## TRI SELECTIF

### POURQUOI ?

Pour donner une seconde vie aux emballages

Ex : 5000 bouteilles en plastique recyclées = 1 baril de pétrole économisé

Il appartient à chacun d'entre nous de participer au tri et à la sélection des déchets afin de modérer la TOM (taxe pour ordures ménagères) dont sont redevables propriétaires et locataires d'un logement.

### COMMENT ?

En triant les déchets correctement, avant de les jeter dans les différents containers

- les emballages plastiques, canettes métalliques et cartonnages
- les journaux, magazines, feuilles publicitaires...
- les bouteilles, les bocaux en verre
- les déchets ménagers bien emballés dans des sacs plastiques (mis à disposition gratuitement par la mairie).

### OU ?

Dans les 17 points de collecte (colonnes de tri) prévus à cet effet sur la commune. Il faut impérativement éviter de déposer n'importe quoi autour des bacs.

<b>BAC JAUNE</b>	Emballages en carton, plastique et métalliques, boîtes conserve et boisson
<b>BAC BLEU</b>	Journaux, magazines, prospectus
<b>BAC VERT</b>	Bouteilles, pots et bocaux en verre
<b>BAC GRIS</b>	Déchets ménagers emballés dans des sacs plastique

**DECHETTERIES**, ces dernières sont réservées :

- aux déchets verts (élagage arbres et arbustes, feuilles, tontes herbes etc..).
- aux encombrants (caisses en plastiques, vieux jouets, meubles, gros cartons, gravats, ferrailles, bois.....).
- aux piles et cartouches d'imprimantes, et depuis peu les nouvelles ampoules pour lampes et luminaires.

Les déchetteries sont réservées aux particuliers pour trier et valoriser les déchets qui ne sont pas pris en charge par la collecte hebdomadaire des ordures ménagères.

## DECHETTERIES POUR LES ENCOMBRANTS

LIEU	JOURS	HEURE
<b>COURSAN,</b>	<b>Du lundi au samedi</b>	<b>9H-12H / 13H30-17H30</b>
<b>OUVEILLAN,</b>	<b>Lundi, mercredi, vendredi, samedi</b>	<b>9H-12H / 13H30-17H30</b>
<b>NARBONNE,</b>	<b>Du mardi au samedi Lundi dimanche</b>	<b>9H-12H / 13H30-17H30 13H30-17H30 9H-12H</b>

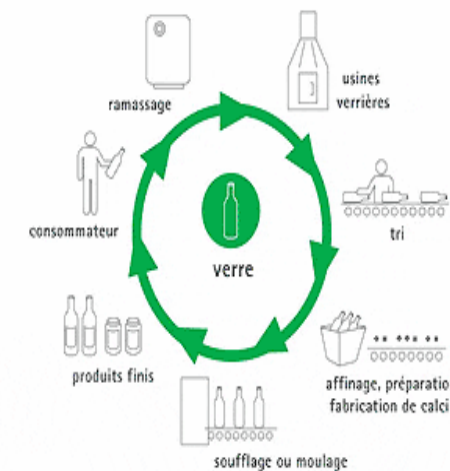
Rappel : tout achat d'un appareil électro-ménager auprès d'un revendeur implique que celui-ci reprenne l'appareil ancien ou cassé, gratuitement. (Taxe éco incluse sur le prix d'achat de chaque appareil).

## LE RECYCLAGE

### POURQUOI ?

Pour préserver notre lieu de vie, créer de nouveaux emplois dits « emplois verts ».  
Pour économiser les ressources naturelles, qui ne sont pas inépuisables.

### COMMENT ?



## REDUCTION DES DECHETS

### OU ?

Les déchets ultimes non triés vont à l'enfouissement (ex espace Lambert, à la sortie de Narbonne). Ils sont très polluants, d'où l'importance de les réduire.



Le Grand Narbonne fournit, moyennant la somme de 10€ un **composteur** qui permet aux personnes disposant d'un jardin d'y déposer les déchets végétaux (épluchures, restes, feuilles, etc...) qui pourront ensuite être utilement répandus sur les terres comme engrais totalement naturel.

Pour la récupération d'eau de pluie, il est possible d'acquérir, moyennant 20€ un **récupérateur** qui permettra d'arroser et en économisant la ressource

eau.

Du 16 octobre au 18 mai, la pratique de l'écobuage est autorisée, après avoir retiré un formulaire en mairie.

**Rappel : La collecte et le traitement de l'ensemble des déchets est entièrement de la compétence du Grand Narbonne et ne relève plus de la commune depuis 2003. En ce qui concerne les déchets verts, chaque propriétaire doit les déposer en déchetterie.**

**Réunion publique concernant la révision du P.O.S. en PLU : 24 Juin 2010 à 18 heures Salle du jeu de paume.**

**TEXTE NON COMMUNIQUE PAR « CUXAC POUR TOUS - L'ALTERNATIVE » GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE**



L'équité, le respect et la solidarité doivent, elles seules, guider la conscience de chacun.

CUXAC-d'AUDE

Mairie : 04.68.46.68.68

C.C.A.S : 04.68.46.68.78

Internet : [www.mairie-cuxacdaude.fr](http://www.mairie-cuxacdaude.fr)

Mail : [mairie.cuxac.d.aude@orange.fr](mailto:mairie.cuxac.d.aude@orange.fr)

En cas d'urgence :

Police Municipale : 04.68.46.68.72

Ou : 04 68 46 68 68

# LETTRE d'INFORMATION MUNICIPALE

N° 14 - JUIN - JUILLET 2010

## SPECIAL ENVIRONNEMENT



L'Homme a un fort impact sur l'environnement.

Le poids des déchets en France se compte en tonnes : une famille de 4 personnes produit en moyenne 1,5 tonne de déchets par an.

Un sac plastique jeté dans la nature met entre 100 et 1000 ans à disparaître complètement, et un chewing-gum environ 5 ans !!

Ces déchets ont des effets néfastes sur l'environnement et sur la santé

Nous **devons** participer à la protection de l'environnement

Nous **devons** combattre la pollution

Nous **devons** diminuer les déchets produits par l'homme

Nous **devons**, tous ensemble, agir pour protéger la planète

**L'ECO CITOYEN TRIE SES DECHETS ET NE LES JETTE PAS N'IMPORTE OU**